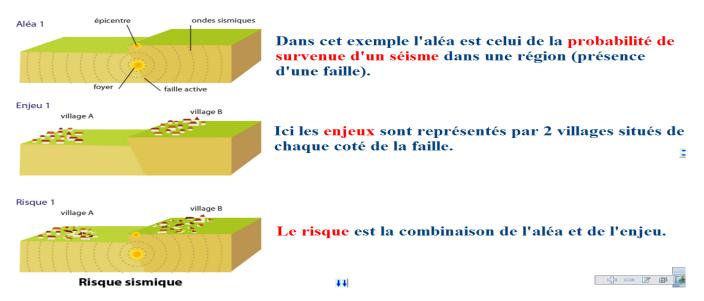


Retenir l'essentiel:

Définitions:

- En géologie, on définit alors la probabilité de survenue d'une catastrophe sismique ou volcanique (ou climatique) par le mot aléa.
- Chaque aléa est associé à un enjeu c'est à dire tous les biens, équipements et population susceptibles d'être touchés par la catastrophe.
- Le risque est la combinaison de l'aléa et de l'enjeu.

Ex:



Les principales zones à risques sont bien identifiées. Cependant la prévision à court terme des séismes est impossible actuellement.

Les normes parasismiques permettent de renforcer les bâtiments : le but est donc de réduire **leur vulnérabilité** et donc de diminuer le risque.

La prévision volcanique est possible. Elle est basée sur la surveillance des volcans (sismomètres etc.) et suivant leur type (effusif ou explosif).

Le gouvernement établit également un PPRn=Plan de Prévention des Risques naturels.

Ex:

- déterminer les mesures de constructions
- réglementation sur l'utilisation des sols
- informations aux populations
- entrainement des secours et des collectivités